

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 318 - /MPMB/DGD /DU 08 DEC 2015

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Changement de dénomination sociale

Réf. : V/L du 18/11/2015

J'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service que, conformément aux dispositions du courrier visé en référence, « la Coopérative des Pêcheurs Artisans de Vridi-Ako » (COPAVA) s'appelle désormais « **Société Coopérative Simplifiée de Pêche Artisanale** » (**COPA SCOOP-S**).

Je précise que les informations relatives au siège social et au compte contribuable restent inchangées.

J'invite en conséquence, tous les services à mettre à jour leurs registres en vue de prendre en compte cette nouvelle donne.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Colonel Major ISSA COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers